

Mise au point du rapport légal de la protection de propriété entre les palettes en bois fabriquées sous les noms de marque EPAL et WORLD

La construction du modèle de palette généralement désignée par le consommateur comme « EUROPALETTE » est déjà décrite dans l'écrit du modèle d'utilité de Monsieur Julius Hofer /Erbach (Odenwald) comme l'état de la technique et publié le 31.03.1966 par le bureau des brevets allemand sur le numéro de modèle d'utilité DE 1 935 973 U1(Annexe 1).

Entre temps, le modèle de palette susmentionné est produit sur des différents noms de marque dans une dimension de construction standardisée et offert dans le marché sur le nom généralement désigné par le consommateur comme « EUROPALETTE » avec les dimensions de 800 mm x 1200 mm

Les noms de marque des palettes semblables offertes et distribuées dans le marché, par exemple, comme la « Marque Européenne » sont enregistrées sur les identificateurs:

- „WORLD“ (Marque Communauté UE.: 005897491 / enregistré le: 30. 04. 2007),
- „EPAL“ (Marque Communauté UE.: 000472415 / enregistré le: 05. 02. 1997),
- „CHEP“ (Marque Communauté UE.: 000942136 / enregistré le: 28. 09. 1998),
- „LPR“ (Marque Communauté UE: 004896155 / enregistré le: 08. 02. 2006).

Parmi toutes ces marques, la marque  est la plus jeune marque des palettes (en bois) enregistrée tout récemment en Europe.

Le nom de marque de cette nouvelle marque de palette „WORLD“ est uniquement différent des autres marques qui ont déjà été introduits dans le marché relatif aux palettes en bois comme „EPAL“, „CHEP“ ou „LPR“.

Le 07. 04. 2008 la marque  était enregistrée en Europe et elle est juridiquement valable !!!

En conséquence, cette nouvelle marque  peut être naturellement employée à côté des autres marques qui sont déjà connues dans le marché.

(Remarque: Aussi la marque  comme toutes les autres marques susmentionnées a été contrôlé par l'office d'harmonisation à Alicante.)

Toutes les PALETTES (les palettes de dimensions 800 mm x 1200 mm) de la marque « WORLD » remplissent les mêmes exigences ou réquisitions techniques concernant leurs dimensions et multiple utilisation autant que toutes les autres PALETTES (de dimension 800 mm x 1200 mm) des marques « EPAL », « CHEP » et « LPR ».

Les palettes à multiple utilisation de la marque  sont alors naturellement les palette échangeables !

Les PALETTES offertes sous la marque  (les palettes connues par les consommateurs comme „EUROPALETTE“ avec la dimension 800 mm

x 1200 mm) présentent une alternative aux palettes offertes dans le marché par les autres fournisseurs jusqu'à présent et peuvent être employé alternativement ou parallèlement avec les autres « EUROPALETTES » des autres fournisseurs.